Compte-rendu de la réunion de lancement de l'inventaire des zones humides du territoire Oise-Moyenne

4 juillet 2019 – Abbécourt (02)

Le Pays de Sources et Vallées et le Pays Chaunois coordonnent une étude d'inventaire des zones humides sur le territoire Oise-Moyenne. Cette étude d'inventaire fait suite à l'étude de prélocalisation des zones humides de 2015, réalisée sur ce territoire.

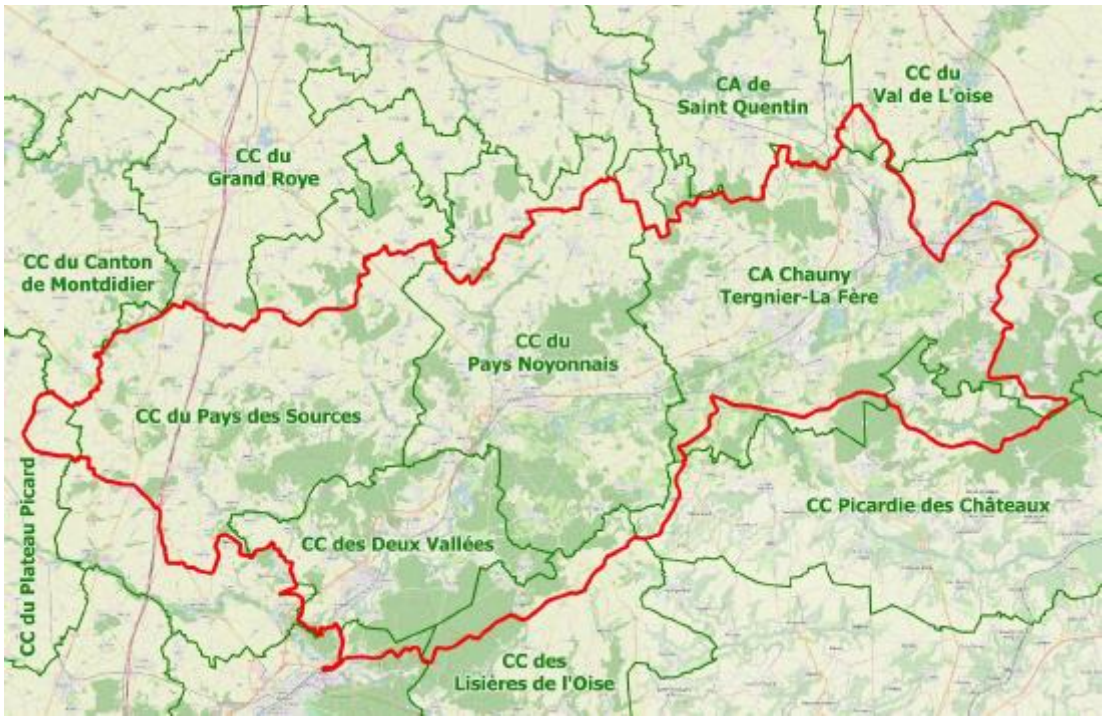

Périmètre de l'inventaire ZH (périmètre du l'UH Oise-Moyenne)

Pour cet inventaire, nous travaillons avec le bureau d'études *Eléments 5*. Ci-dessous les personnes que vous pourrez croiser cet été.

Alexandre DEREZ, gérant

Michel DARAGON, responsable de l'étude

Mathieu CASTAGNI

Maxime DURAND

L'objectif de l'étude est de délimiter les zones humides du territoire. Dans ce cadre une sortie terrain a été réalisée le 4 juillet 2019 sur la commune d'Abbécourt. Cette visite avait pour objectif de montrer comment délimiter une zone humide sur base des critères de végétation (botanique) et de sol

(pédologique). Lors de cette visite, 3 sites ont été explorés (une parcelle cultivée proche d'un ru, une jeune peupleraie et une prairie humide).

Parcelle cultivée

Jeune peupleraie

Prairie humide

Qu’est-ce qu’une zone humide et quelles sont ces caractéristiques ?

Les zones humides sont définies par le code de l’environnement (art. L211-1) comme étant des « terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire; la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année ».

Reine des prés

salicaire

Une zone humide est caractérisée par une végétation dite hygrophile (plantes aimant l’eau). La présence d’espèces indicatrices (telles que la Salicaire ou la Reine des prés par exemple) et/ou la présence des communautés d’espèces végétales peut délimiter une zone humide.

Traces de rouille, présence d'eau de manière intermittente dans le sol

Le deuxième critère utilisé pour caractériser une zone humide est le sol. L'eau dans le sol laisse des traces. Lorsque le sol est gorgé d'eau en permanence, des traces grisâtres/bleues peuvent apparaitre, et lorsque l'eau est présente dans le sol de manière intermittente, des traces oranges (« traces de rouille ») apparaissent.

Les prélèvements de sol sont effectués à l'aide d'une tarière (ci-jointe), le sol est prélevé 25cm par 25cm et analyser de manière visuelle (traces d'hydromorphie visibles, à quelle profondeur, etc) dans une gouttière.

Tarière manuelle

Gouttière graduée

Deux cas sont possibles sur le terrain :

1er cas : végétation spontanée présente (pas de perturbation du milieu), on observe cette végétation si elle est indicatrice d'une zone humide, on complète par une analyse du sol. Sinon ce n'est pas une zone humide.

2e cas : pas de végétation spontanée (perturbation du milieu due à des conditions naturelles ou anthropiques), on procède à une analyse de sol pour déterminer le classement de la zone.

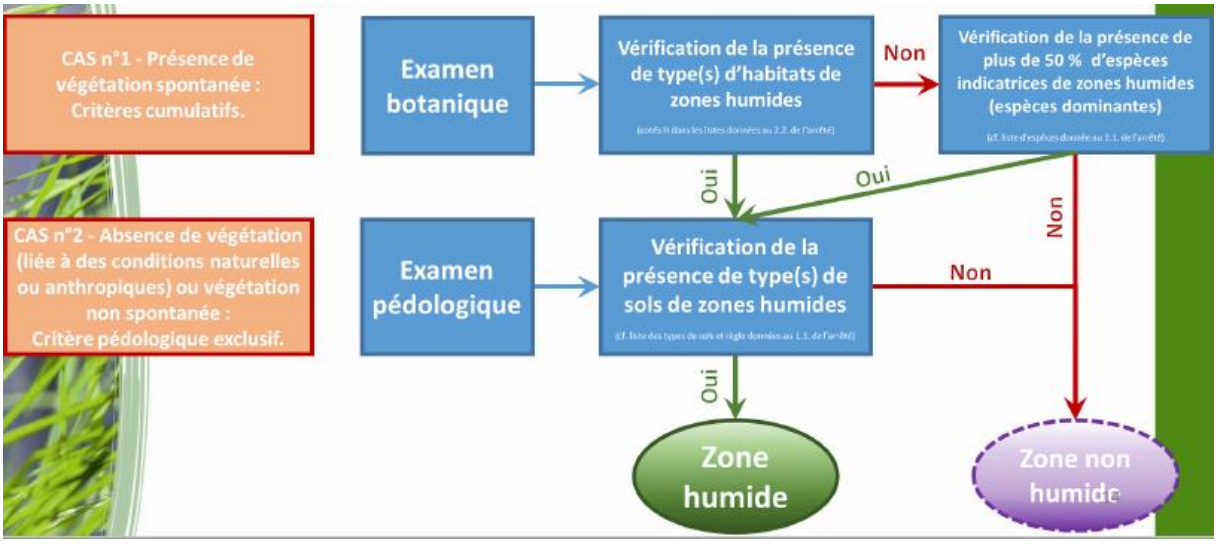

Rôles des zones humides

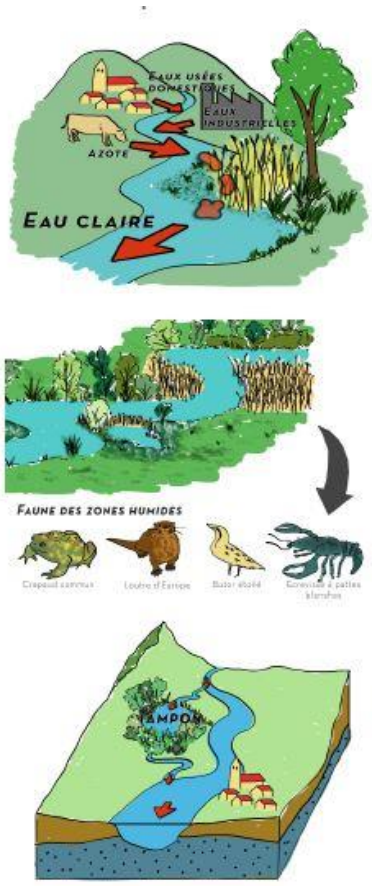

Les zones humides sont des zones de transition entre le milieu terrestre et aquatique. Elles ont plusieurs **fonctionnalités** et rendent plusieurs services :

- Lutte contre les inondations ;
- Soutien au débit d'étiage ;
- Epuration de l'eau ;
- Biodiversité ;
- Séquestration du carbone ;

Calendrier de l'étude

La campagne terrain devrait s'étendre de **juillet à octobre 2019** et **d'avril à juin 2020**. L'étude commencera à l'est du territoire (partie Aisne) pour arriver à l'ouest du territoire en 2020. Nous vous enverrons l'état d'avancement du bureau d'étude régulièrement. Les résultats de l'étude sont attendus pour l'automne 2020. Ceux-ci devront être **intégrés dans les PLU** lors des révisions notamment.

Pour réaliser cet inventaire, les techniciens du bureau d'étude *Elément 5* seront amenés à pénétrer sur des propriétés privées (excepté à l'intérieur des maisons d'habitation), afin d'observer et de décrire la flore et les éléments de sol nécessaires à la bonne caractérisation de ces zones. L'autorisation de pénétration en propriétés privées fait l'objet d'arrêtés préfectoraux.

Quelques photos

Jeune peupleraie. Après analyse de la végétation et du sol, nous concluons que c'est une zone humide. Présence d'espèce végétales indicatrice et présence de traces de rouille dans le sol ainsi que de l'humus en profondeur (présence d'une tourbière)

Présence de matière organique en profondeur (tourbière)